**Motion présentée au CA du Lycée xxxx le xxxx**

Les élus SNES-FSU du CA du lycée xxxx s’opposent au projet concernant la réforme de l’orientation post-bac, qui instaurerait la sélection à l’entrée de l’université pour la rentrée prochaine. Pour nous, il est inacceptable que le bac puisse cesser d’être le premier grade universitaire qui permet aux élèves d’intégrer la filière de leur choix

Ce projet de réforme de l’orientation post-bac n'est pas fait pour améliorer la réussite des étudiants : il est fait pour sélectionner et ainsi barrer la route aux élèves qui seront jugés les plus fragiles. Ce projet est en cohérence avec les réformes envisagées du bac et du lycée à venir : des réformes qui ne feraient qu’accroître les inégalités entre élèves et établissements, et désorganiser les enseignements au sein des lycées.

En effet, le ministre envisage, sans concertation véritable, de présenter dès le mois de février une réforme dont on connait déjà les grandes lignes : le ministre reprend l’idée d’un lycée modulaire organisé autour de deux dominantes, qui feraient ensuite l’objet d’épreuves écrites au baccalauréat, le reste se faisant sous forme de contrôle continu. Cela aurait comme conséquences la mise en place d’un lycée à plusieurs vitesses et des diminutions drastiques dans les horaires disciplinaires.

L’objectif est clair : il faut faire des économies. Et l’on sait déjà que les postes au CAPES diminuent au concours et qu’en histoire, par exemple, on passerait de trois heures en seconde à deux dès la rentrée 2018.

La mise en place précipitée d’un deuxième professeur principal en terminale relève de l’effet d’annonce et veut, en lieu et place des PsyEN (ex COP), transférer la grande partie de l’orientation, sur les professeurs en leur faisant endosser, le cas échéant, la responsabilité des échecs qui ne manqueront pas de se produire. Comble de la précipitation nous ne savons pas, pour l’heure, comment sera financée cette mesure…

Ce projet de réforme inacceptable ne règlera en rien les problèmes réels des lycées. Le SNES-FSU demande l’abandon de ce projet et est favorable à l’ouverture d’une vraie négociation.

Les élus SNES-FSU tiennent à rappeler leur attachement aux 3 voies du lycée et au principe des séries : celles-ci définissent des parcours qui combinent choix personnalisé et enseignements communs. Les actuelles séries peuvent être améliorées dans leur contenu. Mais les supprimer, comme le propose le ministre, ce serait spécialiser les élèves trop tôt, et accroître les inégalités de scolarités. Quant au contrôle continu, promu par le ministère, il menace directement la valeur de l'examen et du diplôme, et la relation pédagogique entre élèves et professeurs. Nous défendons le principe d'un baccalauréat large, fondé sur des épreuves nationales, terminales et anonymes, seules garantes de l'égalité de valeur du diplôme sur tout le territoire.